

# PARTICULIERS

## Comment contacter votre MSA ?

Pour appeler la MSA Marne Ardennes Meuse, **un seul numéro pour les particuliers** :



→ Faites le choix :



Si vous vous questionnez sur **vos** **santé**



Puis tapez ▼

1 Pour les prestations santé :

et ▼

- 1 Si cela concerne votre carte vitale, vos remboursements ou vos indemnités journalières
- 2 Pour un accident du travail ou une maladie professionnelle
- 3 Pour être mis en relation avec le service Santé Sécurité au Travail
- 4 pour être mis en relation avec le service Contrôle Médical et Dentaire

2 Pour la complémentaire.

3 Pour la Complémentaire Santé Solidaire.

4 Pour être mis en relation avec le service de l'Action Sanitaire et Sociale.



Si vous vous questionnez sur **vos** **prestations familiales** (famille, logement, handicap, précarité)



Puis tapez ▼

1 Pour le suivi de votre prestation.

2 Pour une mutation.

3 Pour être mis en relation avec le service de l'Action Sanitaire et Sociale.



Si vous vous questionnez sur **vos** **retraite**



Puis tapez ▼

1 Pour le suivi de votre dossier ou une demande de réversion.

2 Pour demander un rendez-vous.

3 Pour être mis en relation avec le service de l'Action Sanitaire et Sociale.

**L'assistance Internet de votre MSA**

03 20 900 500 (prix d'un appel local)  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30